

15 JUILLET 2015

CHANGEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H ET INSTALLATION DE DOS D'ÂNES

La municipalité du Canton de Ham-Nord a décidé de prendre un virage "Sécurité" et procédera au changement de la limite de vitesse à 30 Km/h pour TOUTES les rues de son périmètre urbain. De plus, des "dos d'ânes" seront installés aux 4 entrées du villages afin de réduire la vitesse des usagers. Veuillez noter que la nouvelle signalisation sera effective à compter du mercredi 15 juillet 2015.

Voici la résolution adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue le 1^{er} juin dernier :
2015-06-113 Signalisation et limite de vitesse - périmètre urbain

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire augmenter la sécurité de tous les usagers circulant sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire diminuer la vitesse de la circulation dans TOUTES les rues du village et ainsi uniformiser les limites de vitesse de son périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire diminuer la vitesse de la circulation aux différentes entrées du village;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord installe des "dos d'ânes" aux 4 entrées principales du périmètre urbain, soit : aux 2 entrées sur la rue principale (près de l'Aménagement forestier et tout en haut de la rue principale), dans la 4^e Avenue et sur la 1^{re} Avenue;

QUE la vitesse de circulation de TOUT le périmètre urbain soit diminuée à 30 Km/h et que la signalisation requise y soit installée;

QUE la mise en place des "dos d'ânes" et des nouvelles limites de vitesse à 30 Km/h soit effectué et effective le 15 juillet 2015.

**Mathieu Couture, Directeur général
et secrétaire-trésorier**

La vitalité, notre fierté!